



# la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

## Retour sur la Saint Vincent 2020

Ce mercredi 22 janvier 2020 a eu lieu la Saint Vincent.

**SOMMAIRE**

**PAGE 1** / Retour sur la Saint Vincent 2020

**PAGE 2** / Recherche Service Civique  
Fermeture des restaurants du Royal  
La Microcrèche Les Diablotins  
A louer !  
Le repas des aînés  
Le week-end en Alsace

**PAGE 3** / Les Atlas de la Biodiversité  
Des arbres fruitiers à la Grand-T.  
Le cours d'Art floral  
En action contre la renouée

**PAGE 4** / Panneau Pocket  
Poubelle cassée ?  
Cambriolages, restez vigilants  
La recette de Jean-Claude  
L'agenda



Après s'être réunis dans la cour de la mairie, les participants se sont dirigés vers l'église, où a eu lieu la célébration.



Après l'office, c'est cette année le Champagne Autréau qui invitait les participants à prendre la coupe de l'amitié dans ses celliers.

### INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie ouvert :  
Lundi au Jeudi : 10h00 à 12h00  
Vendredi : 13h30 à 16h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com)

Maire : [jm.beguिन@champillon.com](mailto:jm.beguिन@champillon.com)

Adjoints :

[jp.crepin@champillon.com](mailto:jp.crepin@champillon.com)

[m.launer@champillon.com](mailto:m.launer@champillon.com)

[mm.adam@champillon.com](mailto:mm.adam@champillon.com)

Le site de la commune :

[www.champillon.com](http://www.champillon.com)

repréend toutes ces informations.

La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon  
Comité de Rédaction : Mairie de Champillon et M. Madeleine Adam  
Responsable de la Publication : Jean-Marc Beguin



Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique. [www.champagne-patrimoine-mondial.org](http://www.champagne-patrimoine-mondial.org)



## Recherche Service civique



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

La MJC Intercommunale est à la recherche d'une personne entre 16 et 25 ans pour une mission de service civique. Le contrat sera d'une durée de six mois ou un an, à 24 heures par semaine. La mission s'effectuera du mercredi au samedi et nécessitera une disponibilité certains soirs et dimanches. Le service civique fait l'objet d'une rémunération : l'État français verse à chaque volontaire une indemnité de 472,97 euros net par mois. À cette indemnité, vient s'ajouter une prestation en nature ou en espèces d'un montant de 107,58 euros.

La MJC Intercommunale, située à Aÿ, Salle Sabine Sani, est une association proposant 3 types d'activités : la diffusion de spectacles professionnels au sein de la salle de spectacles et dans l'ensemble de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne ; l'accueil de loisirs et les séjours de vacances ou encore les activités socio-éducatives (danse, musique, théâtre...).

Le rôle du jeune en service civique sera de participer à la vie de la MJC en développant des actions en direction des familles, aider à l'organisation des présentations d'ateliers en fin d'année scolaire, participer à l'accueil des artistes et du public, ou encore valoriser les actions de l'association sur les réseaux sociaux.

Le permis de conduire est obligatoire pour cette mission, le volontaire sera basé à la MJC d'Aÿ mais sera amené à faire des déplacements réguliers dans la localité et en dehors, au sein de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Merci de transmettre vos candidatures à l'attention de Mme Aurélie ROUSSEL par mail à [activite@mjc-ay.com](mailto:activite@mjc-ay.com)

ou par courrier à : MJC Intercommunale, 5 rue de la Liberté 51160 AY CHAMPAGNE

## Fermeture des restaurants du Royal Champagne Hotel & Spa

Les restaurants du Royal Champagne Hotel & Spa seront fermés pour travaux :

Le Royal, étape gastronomique : du dimanche 19 janvier au lundi 10 février 2020

Le Bellevue, restaurant & terrasse : du dimanche 26 janvier au jeudi 06 février 2020



## A louer !



## La Microcrèche Les Diablotins



La microcrèche des Diablotins vient de fêter sa deuxième année d'ouverture.

Celle-ci, toujours au complet à ce jour, aura plusieurs places disponibles à compter de septembre 2020 (suite aux départs à l'école).

Pour tout renseignement ou réservation de place, n'hésitez pas à contacter la Directrice de la microcrèche, Madame Béatrice Delmaestro.

L'appartement communal du 9 rue Henri Martin est toujours à louer.

Sa surface est de **80m<sup>2</sup>**, avec 2 chambres (possibilité 3).  
Le loyer est de **640 euros, chauffage compris**.

Ci-contre : Vue de l'appartement

Pour tout renseignement ou demande de visite, veuillez vous adresser à l'agence Guy Hoquet d'Épernay :  
**03.26.55.94.94**

## Le repas des aînés



Le Repas des Aînés est prévu le dimanche **29 Mars 2020 à 12h00** à la **Salle Henri Lagauche**.

Les Champillonnois de plus de 60 ans recevront prochainement une invitation dans leur boîte aux lettres.

Réservez d'ores et déjà cette date !

## Le week-end en Alsace par Familles Rurales



Nous avons atteint le nombre minimum de 30 personnes pour organiser notre sortie en Alsace .

Quelques places sont encore disponibles.  
N'hésitez pas à vous inscrire au plus vite afin de participer à ce week-end Alsacien !

## Les Atlas de la Biodiversité le 24 février



Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims lance les Atlas de la Biodiversité Communale.

Ce projet a pour objectif de promouvoir la biodiversité ordinaire ; en faisant l'inventaire de la faune et de la flore des communes.

Sur 3 années de réalisation, des animations seront proposées afin de découvrir les secrets de la nature qui nous entoure. De plus, la création d'un réseau de bénévoles permettra à tous de participer aux inventaires et de devenir acteur de ce programme.

Pour plus d'information, et/ou pour devenir bénévole de cet ambitieux projet, vous êtes conviés à une réunion publique le **lundi 24 février à 18h30, rendez-vous à la Mairie.**

## Des arbres fruitiers à la Grand-Terre

Afin d'embellir le Chemin de la Grand-Terre inauguré en octobre dernier, le personnel communal a planté plusieurs arbres fruitiers.

Ainsi, les champillonnais pourront profiter dans quelques années de cerises, mirabelles, quetsches et de prunes reines-claudes.

D'autres arbres vont être plantés d'ici la fin février, comme un cognassier et des pommiers.



## Le cours d'Art floral

14 personnes ont participé au cours d'art floral le jeudi 23 janvier.

Dans un pot de fleurs garni d'un bloc de mousse nous avons piqué 2 amaryllis rouges. Nous y avons ajouté des roses, germinis, tulipes, lisianthus, des chatons et pour étoffer la composition divers feuillages ont été ajoutés.

Les prochains cours d'Art floral auront lieu **les jeudis 27 février, 19 mars et 16 avril.**



## En action contre la renouée

Dans la Houlotte d'octobre dernier, nous vous présentions la renouée du Japon, une plante invasive des plus problématiques.

En effet, elle se propage rapidement et produit des composés chimiques toxiques qui empoisonnent les racines des autres plantes.

La Commune, en partenariat avec le Parc de la Montagne de Reims, tente d'éradiquer cette plante invasive. Au lieu-dit "Les Rosières", et sur le côté de la route départementale "RD251" à l'entrée de Champillon, les grands moyens ont été déployés pour s'en débarrasser : déjà plus de 260 arbustes ont été plantés par les agents communaux. En espérant pouvoir étouffer la renouée.



## Panneau Pocket

Depuis juin 2019, la Mairie de Champillon s'est dotée de Panneau Pocket. Cette application mobile informe sur l'actualité de la commune, que ce soit les événements locaux, les alertes ponctuelles comme les coupures d'eau etc. Afin d'être rapidement au courant de tout événement sur Champillon, nous vous invitons à télécharger Panneau Pocket sur vos smartphones, via votre magasin d'applications (Appstore ou Googleplay ou Playstore etc.).



## Poubelle cassée ?

Si votre poubelle n'a pas supporté un coup de vent qui a cassé la charnière, ou si elle est fendue de haut en bas, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie.

Envoyez votre demande d'une nouvelle poubelle avec vos coordonnées complètes à l'adresse [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com), **avant le vendredi 14 février.**

Les employés communaux s'occuperont de prendre vos poubelles cassées et d'aller en chercher des neuves à la Communauté de Communes de la Grand Vallée de la Marne.

## Cambriolages, restez vigilants

Il y a une recrudescence de vols sur le territoire en journée.

Les cambriolages se commettent dans le créneau 17h30 - 20h30 en l'absence des occupants. Le ou les auteurs brisent à l'aide d'une pierre trouvée sur place fenêtre ou porte-fenêtre à l'arrière des habitations, profitant de l'obscurité et du fait que les volets ne soient pas fermés.

Signalez à la Gendarmerie Nationale tout fait suspect dans la commune.

Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE : 03 26 55 45 22

En cas d'urgence : 17

Vous pouvez retrouver quelques informations au sujet des précautions et des bons réflexes à avoir sur le site internet : [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr), rubrique : A votre service -> Ma sécurité -> Conseils pratiques -> A votre domicile -> "Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !"



## La recette de Jean-Claude : La terrine de crêpes au chocolat d'Elodie

Pour 6 personnes

Pour la pâte à crêpes : 3 œufs ; 300 grs de farine ; 1 sachet de sucre vanillé ; 40 cl de lait entier ; 20 cl d'eau ; 1 cuillère à soupe d'huile ; 30 grs de beurre fondu.

Pour la garniture : 200 grs de chocolat au lait ; 10 cl de crème liquide ; 20 grs de beurre ; 1 pincée de cannelle ; une pincée de gingembre en poudre.

- 1) Cassez les œufs dans un saladier et battez-les vigoureusement. Ajoutez le sucre vanillé et la farine puis versez progressivement le lait et l'eau. Terminer en incorporant le beurre fondu. Laissez reposer une heure.
- 2) Faites fondre au bain marie le chocolat au lait, la crème liquide, le beurre, les épices. Lissez le mélange. Réservez dans un bain marie chaud hors du feu.
- 3) Procédez à la cuisson des crêpes dans une crêpière anti-adhésive très chaude en prenant soin de ne pas les faire trop fines.
- 4) Une fois prêtes, badigeonnez les de la préparation au chocolat à l'aide d'un pinceau. Disposez les unes sur les autres dans grosse terrine rectangulaire ou ronde (pour le moule rectangulaire il faudra mettre 2 crêpes l'une à côté de l'autre afin de garnir entièrement le fond du moule).
- 5) Dégustez à température ambiante.



## L'agenda

- Lundi 24 février Réunion Publique les Atlas de la biodiversité, Mairie à 18h30
- 13, 14 et 15 mars Marché aux Vins de Champillon, Salle Henri Lagauche
- Dim. 15 et 22 mars Elections municipales, bureau de vote à la Mairie
- Dimanche 29 mars Repas des Aînés par la Commune, Salle Henri Lagauche

